

## PRIVILÉGIONS LES HAIES INDIGÈNES

### Des haies indigènes - Pourquoi ?

Les haies indigènes sont des habitats d'une **richesse exceptionnelle**. Elles fournissent **nourriture** et **protection** à de nombreuses espèces et constituent des sites de **ponte** ou de **nidification** importants. Les haies permettent également de **structurer** et d'enrichir le **paysage**, tout en constituant des **éléments de connexion** importants entre les milieux naturels, contribuant ainsi à assurer une infrastructure écologique efficiente.

Autrefois prisées par les agriculteurs pour leurs **fonctions variées** (brise-vent, barrière naturelle pour l'agriculture ou autres usages fonciers), elles se font aujourd'hui **de plus en plus rares** dans de nombreuses régions.

### Des haies indigènes – Comment ?

#### Planification

- Emplacement
  - o Se renseigner sur les normes en vigueur et respecter les distances de plantation (routes, voisinage, etc.)
  - o Choisir un emplacement adéquat (limite de parcelle, bord de chemin, etc.) et éviter des emplacements déjà précieux sur le plan biologique
  - o Prévoir une largeur suffisante (min 1.5 m, idéalement 4 m) ainsi qu'une bande herbeuse et des aménagements pour la biodiversité (petites structures)
- Essences et types de plantation
  - o Déterminer le type de haie (haie basse, moyenne, haute, etc.) et les espèces constitutives (en tenant compte des prescriptions locales, par ex. en matière de feu bactérien)
  - o Utiliser des essences présentes dans la région et adaptées aux conditions ainsi qu'à la hauteur de haies souhaitée
  - o Favoriser les arbustes à baies et épineux (idéalement 40% épineux, au moins 20%)
- Plan de plantation
  - o Regrouper les plants par 3-5 individus d'une même espèce
  - o Respecter une distance d'au moins 1m entre les buissons, 5m. entre les arbres
  - o Prévoir les grands arbres au centre et les plus petits en périphérie
  - o Prévoir des trouées ou sinuosités, petites structures etc.
  - o Organiser les plants en fonction de leurs besoins en lumière

#### Réalisation

- Préparation du terrain : fauche de nettoyage (travail du sol facultatif)
- Plantation :
  - o Plantation pendant la période de repos de la végétation (début novembre à fin avril)
  - o Creusage de trous aussi gros que la masse racinaire
  - o Engrais pas nécessaire. Év. compost pour arbres-tiges
  - o Taille des racines (+ pralinage)

- Mise en place du plant
- Tuteurage arbres-tiges
- Remblayage du trou
- Rabattement des plants
- Arrosage
- Protection
  - Protection anti-gibier du tronc pour arbres-tiges
  - En zone agricole : év. protection des racines contre les rongeur pour arbres-tiges
  - Clôture de protection contre le bétail, si nécessaire
- Bande herbeuse et petites structures
  - A l'intérieur de la haie, possibilité de semer pour éviter les indésirables (chardons, rumex, etc.)
  - En principe il faut prévoir une bande herbeuse extensive de part et d'autre, idéalement au moins 1,5 m. de chaque côté.
  - Aménager des petites structures pour la faune (tas de branches, murgiers, souches, etc.)

### Entretien

- Durant les premières années, presque aucun entretien n'est nécessaire, à l'exception de la lutte contre les plantes indésirables. Eventuellement faucher pour maintenir la végétation herbacée à faible hauteur (en évitant de blesser les arbres)
- Sur le moyen/long terme, l'entretien permet de maintenir et d'améliorer la diversité ainsi que la stratification de la haie. Sans entretien la haie va croître vers l'extérieur, deviendra « creuse » à l'intérieur et perdra de sa diversité (prédominance d'espèces concurrentielles à croissance rapide)
- Pratiquer un entretien différencié : recépage à 10 - 20cm du sol pour les espèces à croissance rapide, taille sélective pour les espèces à croissance lente et peu ramifiées (taille sélective des rameaux latéraux)
- Pour une haie basse, recéper de manière sélective tous les 3 à 5 ans ou rabattre sur un tronçon de max 1/3 tous les 6-8 ans.

### Liens utiles

- Commune d'Ayent, « Planter des haies indigènes »  
[https://www.ayent.ch/data/documents/Environnement/Brochure\\_biodiversite\\_Ayent\\_print\\_2.pdf](https://www.ayent.ch/data/documents/Environnement/Brochure_biodiversite_Ayent_print_2.pdf)
- Commune de Fully, « Vive les haies indigènes »  
<https://www.fully.ch/uploads/default/id-9898-Fully-Haies-Indigenes-04112015-web.pdf>
- Plateforme biodivers : <https://www.biodivers.ch/fr/index.php/Haie>
- Fiches techniques petites structures : [www.karch.ch](http://www.karch.ch)
- Brochure éditée par le Parc naturel Pfyn-Finges sur les plantes indigènes

### Où se fournir :

- Par exemple auprès du Triage forestier de Collonges, Dorénavant et Fully  
<https://www.triageforestiercdf.ch/>